



Fondation  
**Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

# Rapport d'Activité 2022

SERVICE  
APPARTEMENTS DE  
COORDINATION THERAPEUTIQUE

39 places autorisées

PARIS  
RESIDENCE DES RASSELINS

18 bis, rue des Rasselins  
75020 Paris

TEL. 01 43 56 05 05

FINESS 750033359

## SERVICE

**A**ppartements de  
**C**oordination  
**T**hérapeutique

de **Paris**

### Siège social :

55 rue de Belleville  
75019 Paris  
Tel : 01 85 08 50 92

[fondation@fmdc.fr](mailto:fondation@fmdc.fr)  
[www.fmdc.fr](http://www.fmdc.fr)

# SOMMAIRE

Sommaire .....	2
<b>1. Présentation Générale .....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation de la Fondation Maison des champs.....	3
1.2. Les évènements 2022 .....	4
1.3. Présentation du service ACT 75.....	6
<b>2. Les Appartements de Coordination Thérapeutique de Paris.....</b>	<b>7</b>
2.1. Répartition des financements.....	7
2.2. Le bilan quantitatif .....	7
2.3. Les personnes accueillies en 2022.....	8
2.3.1. Les caractéristiques sociales .....	9
2.3.2. Les profils médicaux des personnes admises en 2022 .....	13
2.3.3. La coordination médicale ACT PARIS .....	14
2.3.4. Le maintien à domicile .....	15
2.3.5. Les sorties du dispositif .....	16
2.4. Les activités de la coordination médico-psycho-sociale.....	16
2.4.1. Les entretiens individuels .....	17
2.4.2. Les accompagnements physiques .....	18
2.4.3. Les ateliers collectifs et individuels.....	18
2.4.4. La convivialité et les sorties .....	22
2.4.5. Les Groupes d'Expression.....	22
2.4.6. Le partenariat avec la Fédération Santé Habitat .....	24
2.4.7. L'accompagnement et le soutien psychologique.....	25
<b>3. L'accompagnement à la sortie ACT 75.....</b>	<b>27</b>
3.1.1. Les ressources des résidents comparatifs entrée/sortie du dispositif.....	28
<b>4. La gestion des appartements .....</b>	<b>29</b>
<b>5. Mise en œuvre du programme E.T.P.....</b>	<b>30</b>
<b>6. La démarche qualité en 2022 des services ACT 94 et 75 .....</b>	<b>31</b>
<b>7. Les ressources humaines .....</b>	<b>32</b>
<b>8. Les perspectives pour 2023.....</b>	<b>33</b>

# 1. PRESENTATION GENERALE

## 1.1. PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

<p>Organisme gestionnaire</p> <p><b>Fondation Maison des Champs</b>          55 rue de Belleville 75019 paris  <a href="mailto:fondation@fdmc.fr">fondation@fdmc.fr</a>          01 85 08 50 92</p> <p>Président du Conseil d'administration          Pascal SANZ</p> <p>Directeur général de la Fondation          Jérôme LUCAS</p>
--

<p><b>ACT 75</b>          Fondation Maison des Champs          18 bis, rue des Rasselins          75020 PARIS</p> <p>Téléphone : 01.43.56.05.05</p> <p>Directeur          Fabrice du CHÂTELET  <a href="mailto:direction-act75@fdmc.fr">direction-act75@fdmc.fr</a></p> <p>Cheffe de service          Louise PRIGENT  <a href="mailto:chefdeservice-act75@fdmc.fr">chefdeservice-act75@fdmc.fr</a></p>
--

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint-François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

### UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver **l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.**

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

## NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment : Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.

- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

- 🏠 **Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile · SPASAD**
  - Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
  - L'Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)
  - L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
  - Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
  - Dispositifs d'accueil et d'accompagnement de nuit
  - Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
  - Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisées (ULS)
- 🏠 Crèche Sainte-Lucie (66 berceaux)
- 🏠 **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale**  
(45 places destinées au handicap psychique et 11 places d'intervention de nuit)
- 🏠 **Les services d'Appartements de Coordination Thérapeutique**  
(83 places, 39 sur Paris et 44 sur le Val de Marne)
- 🏠 Le service A.C.T. HLM du Val de Marne (10 places)
- 🏠 **Le Carrefour des Solidarités**  
(80 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris)
- 🏠 **L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)**

## 1.2. LES EVENEMENTS 2022

Le séjour en Appartements de Coordination Thérapeutique constitue une étape importante dans la vie des personnes accompagnées, en ce sens, qu'il contribue à réduire les effets négatifs des maladies chroniques sur la vie des résidents, les incapacités qu'elles engendrent et les contraintes qu'occasionnent leur traitement. Partant du constat que plus le patient est impliqué dans les soins et la gestion de sa maladie et de la valorisation de ses droits, plus la prise en charge sera efficace. Le projet de service a

---

<sup>1</sup> Objectifs du Programme de développement durable de l'ONU (encore appelé Agenda 2030), entré en vigueur le 1er janvier 2016. Ils peuvent être consultés ici: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

pour objectif d'associer ses compétences à celles de l'équipe pluridisciplinaire ACT et lui permettre de s'engager dans la réalisation d'un projet personnel fondé sur les principes de promotion sociale et d'amélioration de la qualité de vie.

Après 2 années compliquées sur le plan sanitaire (Covid 19), et tout en restant attentif aux respects des gestes barrières, nous avons pu remettre en place des temps collectifs tels que :

- Des petits déjeuners à raison d'une fois par semaine.  
Ces temps de convivialité sont importants. Ils permettent aux résidents de se rencontrer et ainsi rompre l'isolement dont certains souffrent. Ils permettent également de rencontrer les membres de l'équipe sur d'autres temps.
- Des temps d'ateliers collectifs (permanence informatique, ateliers mieux-être, couture, sorties culturelles, temps festifs).

### Mouvement du personnel en 2022 :

L'équipe a connu, de nouveau cette année, d'importants mouvements.

Une infirmière, présente depuis un an a quitté ses fonctions au mois de Juin. Nous sommes restés 3 mois sans aucune infirmière. Un poste infirmier est resté inoccupé plus de 2 ans.

Le médecin coordinateur, présent depuis plus de 8 ans, a également quitté son poste en Juin.

Ces départs successifs ont déstabilisé l'équilibre de l'équipe qui a dû absorber davantage de tâches, et vu le champ de ses missions s'élargir au regard des besoins. C'est cette équipe qui a permis de poursuivre nos accompagnements, d'accueillir de nouveaux résidents et je les en remercie sincèrement.

Au regard des difficultés à recruter des infirmières (un poste vacant depuis plus de deux ans et un depuis trois mois, sans recevoir de candidatures pertinentes), le siège de la Fondation a décidé d'octroyer une prime à l'embauche pour les postes d'infirmières, ce qui a permis de recevoir de nouvelles candidatures pertinentes et de recruter deux nouvelles infirmières aujourd'hui en poste.

Depuis le mois de juin 2022, nous cherchons à recruter un médecin coordinateur, sans succès.

### Les orientations des ACT 75 en 2022 :

- 📁 Assurer les accompagnements médico-psycho-sociaux des résidents
- 📁 Tenir les gestes barrières sans renoncer à accompagner de manière globale et personnalisée
- 📁 Faciliter l'intégration des nouveaux salariés par des temps de formation sur les procédures et l'utilisation de la base de données MEDITEAM
- 📁 Favoriser autant que possible l'information, l'expression et le libre choix des bénéficiaires
- 📁 Poursuivre les temps de convivialité et les ateliers collectifs après 2 années de restriction en lien avec la situation sanitaire
- 📁 Organiser les élections des représentants des résidents, encadrer et soutenir les nouveaux représentants des résidents
- 📁 Maintenir un taux d'occupation important malgré le départ de nombreux collègues
- 📁 Recruter au fil des nombreux départs de collègues et faire équipe
- 📁 Mettre en place une permanence informatique

**Ce rapport d'activité illustre ce qui a été mis en œuvre en 2022.**

### 1.3. PRESENTATION DU SERVICE ACT 75

Nombre total de places autorisées au 31/12/2022	39
Nouvelles places accordées fin 2020	7
Places non installées	3
Nombre total de places occupées au 31/12/2022	36

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées)

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées)	Répartition des places installées
En hébergement individuel : F1 et F2	8
En hébergement semi-collectif : F3	12
En hébergement collectif : studios dans résidence sociale	16

#### Localisation des places d'Appartements de Coordination Thérapeutique

Adresse	Nombre de places	Type de logement	Nom et nature du ou des bailleur (s)
16, rue Claude Decaen 75012 Paris	2	F3	ICF NOVEDIS
73, avenue Philippe Auguste 75011 Paris	2	F3	M PICARD
73, avenue Philippe Auguste 75011 Paris	2	F3	M PICARD
11, rue des Chauffourniers 75019 Paris	2	F3	ICF NOVEDIS
10, avenue de la Porte de Ménilmontant 75020 Paris	1	F2	RIVP
37/39, rue du Surmelin 75020 Paris	1	F1	Petits frères des Pauvres
58, rue des Vignoles 75020 Paris	1	F1	SIEMP
22, cité Falaise 75018 Paris	1	F1	SIEMP
22, rue des Platrières 75020 Paris	1	F1	SIEMP
2, passage Dagorno 75020 Paris	1	F1	SIEMP
39, rue des Rasselins 75020 Paris	2	F3	RIVP
17 rue du Val de Marne 94250 Gentilly	1	F1	Privé
93 rue de Chevilly 94 800 Villejuif	1	F1	Privé
69/71 Boulevard Poniatowski 75012 Paris	2	F3	Toit et Joie
Résidence sociale 18bis, rue des Rasselins 75020 Paris	16	F1	Convention avec la Fondation de la Croix Saint Simon
<b>NOMBRE DE PLACES TOTAL</b>	<b>36</b>		

Répartition des logements par types et selon les capacités d'accueil

Types de logements	Nombre de logements	Accessibilité mobilité réduite	Partagé	Possibilité d'accueillir des animaux
F1	7	0	non	oui
F2	1	0	non	oui
F3	6	0	oui	non
Résidence sociale (studios)	16	1	non	non
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>1</b>		

## 2. LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE DE PARIS

### 2.1. REPARTITION DES FINANCEMENTS

Dotation globale :	1 374 059 €
Dont PAF :	22 300 €
Dont CNR :	30 500 €

### 2.2. LE BILAN QUANTITATIF

Le service a été ouvert 5 jours sur 7 du lundi au vendredi sans interruption durant l'année. Une astreinte portée par les cadres assure un lien permanent avec les personnes accueillies.

#### Capacité d'accueil du service

Capacité autorisé :	39 places
Capacité autorisée installée :	36 places
Nombre de journées réalisées :	11980 journées
Nombre d'admissions :	8 entrées
Nombre de sorties :	7 sorties
Nombre de personnes accueillies en 2022:	41 personnes
Nombre de personnes présentes au 31 décembre 2022 :	34 personnes

Nous rencontrons des difficultés à capter de nouveaux logements sur Paris, au regard des prix pratiqués dans le privé. Parallèlement, nous n'avons pu capter que 2 appartements en 2022 sur les 5 recherchés. Malheureusement ces appartements sont loin de nos bureaux. Ce qui ne facilite pas la création de lien. En 2023, nous allons poursuivre nos recherches tant auprès des bailleurs sociaux que de particuliers pour capter les 3 appartements manquants et si possible capter 2 appartements de plus afin de rendre ceux situés trop loin pour un accompagnement de qualité.

#### Taux d'occupation

39 places	Journées prévues	Journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
JANVIER	1 209	995	82,30%		1
FÉVRIER	1 092	896	82,05%		
MARS	1 209	992	82,05%		
AVRIL	1 170	944	80,68%		1
MAI	1 209	976	80,73%	1	
JUIN	1 170	978	83,59%	2	
JUILLET	1 209	1 024	84,70%		1
AOÛT	1 209	1 020	84,37%		1
SEPTEMBRE	1 170	962	82,22%	3	1
OCTOBRE	1 209	1 085	89,74%	1	
NOVEMBRE	1 170	1 050	89,74%		
DÉCEMBRE	1 209	1 058	87,51%	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>14 235</b>	<b>11 980</b>	<b>84,16%</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

## Durée de séjour au 31/12/2022

Deux résidents, qui étaient présents depuis respectivement 6 ans et 7 ans ont quitté les ACT cette année. Ces temps de séjours particulièrement long s'expliquent par les difficultés administratives rencontrées (perte de droit au séjour, situation autour de la retraite à régulariser, situation de santé).

Une personne a été accueillie en fin d'année ce qui explique la durée du séjour le plus court. Cela impacte la durée de séjour qui est en moyenne de 3 ans et demie.

Pour les 34 personnes présentes au 31/12/2022 :

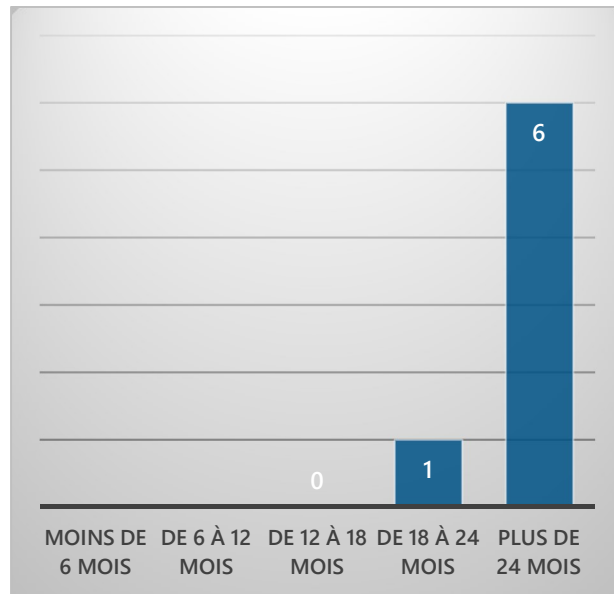
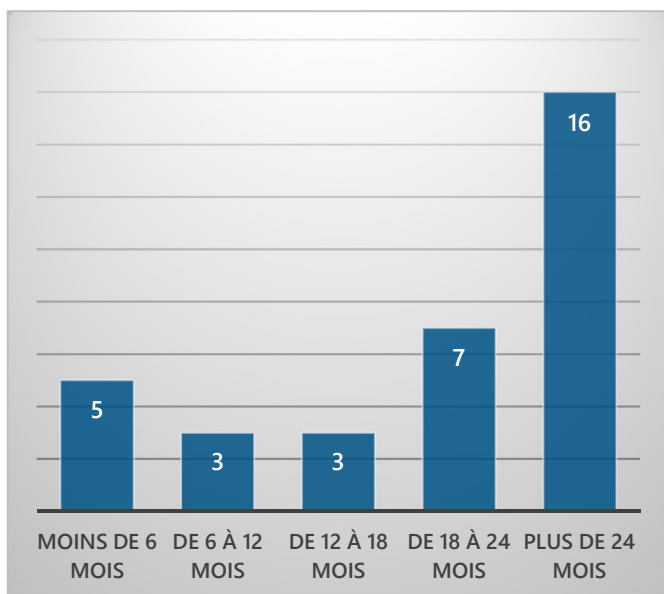
Séjour le plus long : 2342 jours

🏠 Séjour le plus court : 10 jours

🏠 **Durée moyenne de séjour : 876 jours**

Pour les 7 personnes sorties en 2022 :

🏠 **Durée moyenne de séjour pour les 7 résidents sortants : 2217**



## 2.3. LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022

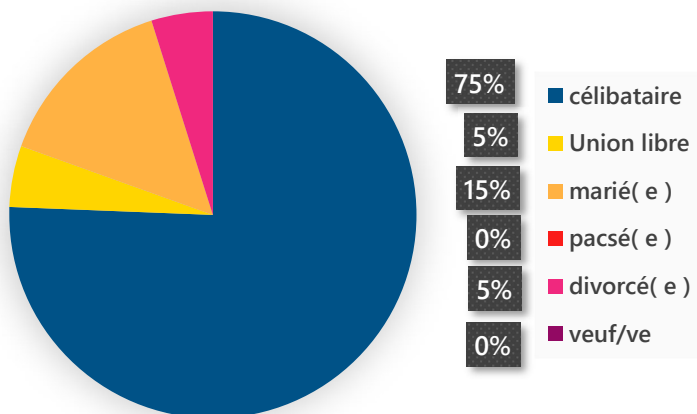
En 2022, 41 personnes (et 4 enfants accompagnants) ont été accueillies au sein du service des Appartements de Coordination Thérapeutique de Paris, 8 entrées et 7 sorties.

	Femmes	Hommes	Transgenre Non-binaire	Mineurs	TOTAL
Nombre de personnes ayant résidé dans la structure dans l'année	23	17	1	4	45
Dont nouveaux résidents dans l'année (nouvelles personnes qui occupent une place autorisée dans l'année)	3	4	1	2	10
Nombre de sortants	3	4	0	0	7



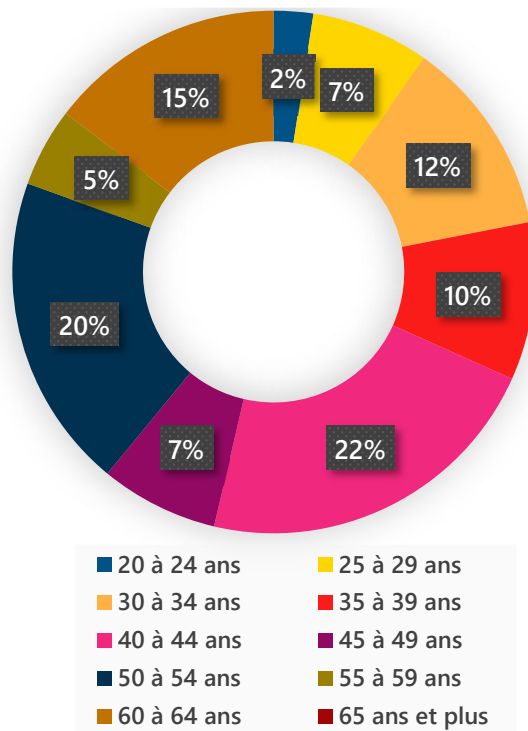
## 2.3.1. Les caractéristiques sociales

### Situation familiale

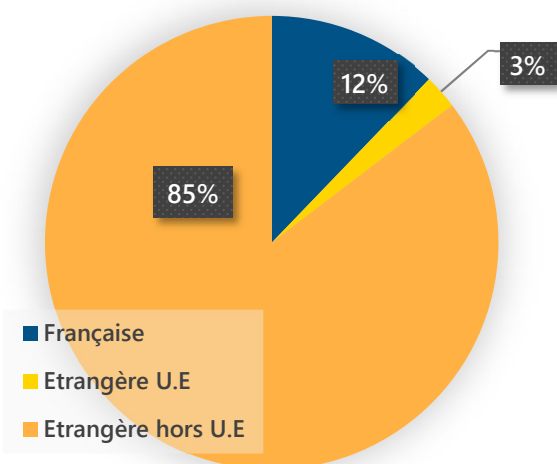


### Âge

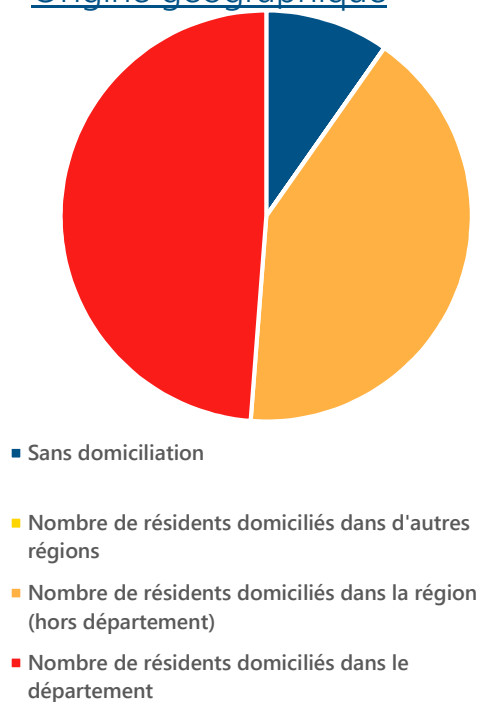
- Le plus jeune : 22 ans
- Le plus âgé : 63 ans



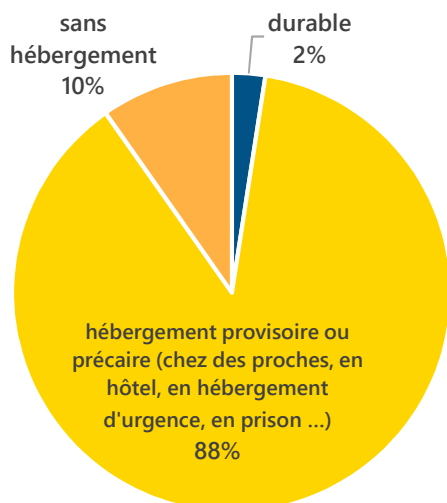
### Nationalité des résidents



### Origine géographique



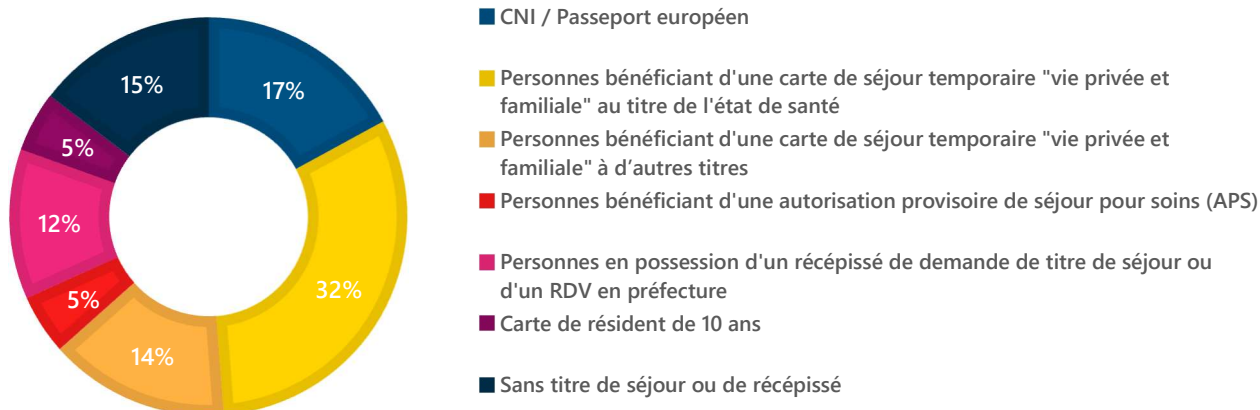
### Hébergement des personnes avant leur admission



## Situations administratives

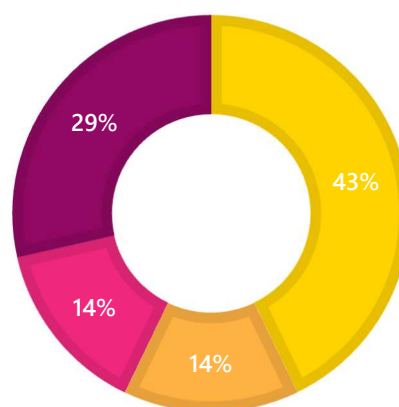
	Situation à l'entrée	Situation à la sortie
CNI / Passeport européen	7	
Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" au titre de l'état de santé	13	3
Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" à d'autres titres	6	1
Personnes bénéficiant d'une autorisation provisoire de séjour pour soins (APS)	2	
Personnes en possession d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'un RDV en préfecture	5	1
Carte de résident de 10 ans	2	2
Sans titre de séjour ou de récépissé	6	
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>

### Situations à l'entrée



### Situations à la sortie

- CNI / Passeport européen
- Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" au titre de l'état de santé
- Personnes bénéficiant d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" à d'autres titres
- Personnes bénéficiant d'une autorisation provisoire de séjour pour soins (APS)
- Personnes en possession d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'un RDV en préfecture
- Carte de résident de 10 ans
- Sans titre de séjour ou de récépissé
- Demandeur d'asile



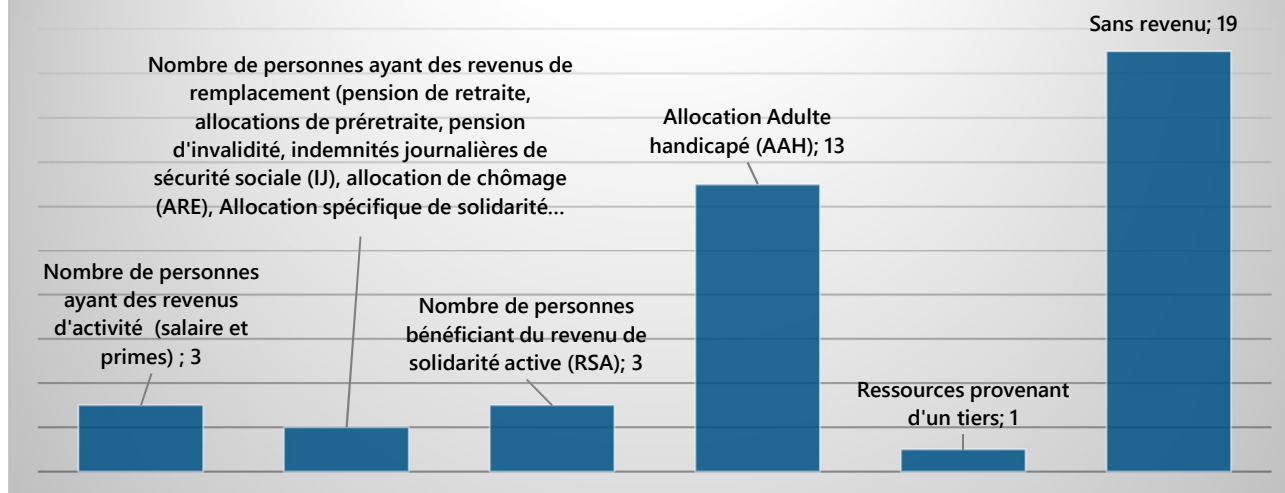
## Couverture sociale

Protection maladie de base :	Personnes hébergées pendant l'année (FA) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année : situation à la sortie
Affiliation au régime général	5	3
Autre régime obligatoire d'assurance maladie	8	3
Couverture maladie universelle (PUMA)	13	1
Aide Médicale Etat (AME)	12	
Sans	3	
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>
Complémentaire santé solidaire	22	2
Assurance complémentaire facultative (mutuelle)	2	5
Sans	17	
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>
Nombre de personnes bénéficiant de l'Affection Longue Durée	24	6
Nombre de personnes ne bénéficiant pas de l'Affection Longue Durée	17	1

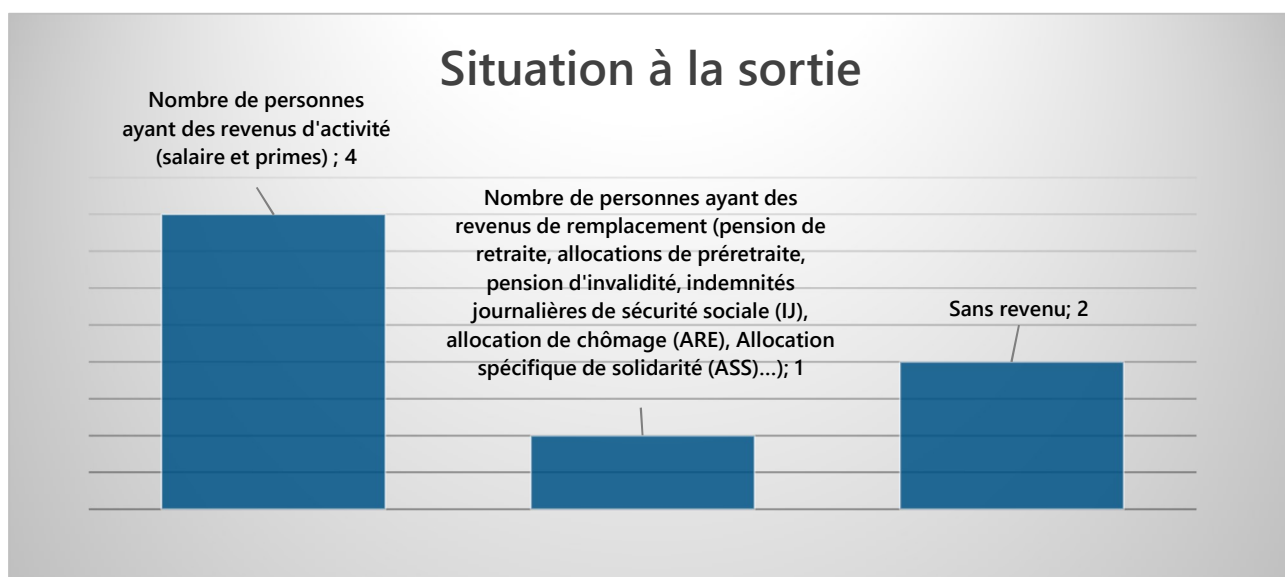
## Ressources

	Personnes hébergées pendant l'année (FA) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année : situation à la sortie
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes)	3	2
Nombre de personnes ayant des revenus de remplacement (pension de retraite, allocations de préretraite, pension d'invalidité, indemnités journalières de sécurité sociale (IJ), allocation de chômage (ARE), Allocation spécifique de solidarité (ASS)...)	2	1
Nombre de personnes bénéficiant du Revenu de Solidarité Active (RSA)	3	
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13	2
Nombre de personnes bénéficiant d'autres prestations sociales (allocations familiales...)		
Formation rémunérée, bourse étudiante		1
Ressources provenant d'un tiers	1	
Nombre de personnes bénéficiant de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) ...		
Nombre de personnes bénéficiant de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) ...		
Sans revenu	19	
Autre / CUMUL AAH + salaire		1
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>

## Situation à l'entrée



## Situation à la sortie



### Situations professionnelles

	Personnes hébergées pendant l'année (FA) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année : situation à la sortie
En emploi à temps partiel	3	3
En emploi à temps plein	2	1
En formation		
Etudiant ou statut élève de l'Education nationale	1	
Demandeur d'emploi	1	1
Retraite ou pré-retraite		
Invalidité		
Inaptitude au travail reconnue par la MDPH	3	
Sans activité professionnelle	24	1
Sans autorisation administrative de travailler	7	
Arrêt de travail		1
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>

## 2.3.2. Les profils médicaux des personnes admises en 2022

### 8 entrées

- 🏠 4 hommes dont la pathologie d'admission est :
- Une insuffisance rénale chronique dialysée avec hypertension artérielle
  - Une drépanocytose compliquée d'hémochromatose
  - Trouble psychique suite à un parcours migratoire traumatisant
  - Une myopathie avec cécité récente
- 🏠 4 femmes dont la pathologie d'admission est :
- Un diabète compliqué et hyperparathyroïdie
  - Une déficience métabolique rare
  - Deux femmes souffrent d'insuffisance rénale chronique dialysée

### Pathologie principale des résidents présents année 2022

	Homme	Femme	TOTAL
VIH	1	3	4
Cancer	2	3	5
Diabète	1	3	4
Insuffisance rénale chronique	4	7	11
Maladie cardio-vasculaire		1	1
Drépanocytose	2	2	4
Maladies auto-immunes (lupus ...)		1	1
Hématologie			
Maladies génétiques, maladies orphelines, maladies rares (myopathie, mucoviscidose ...)	2	3	5
Troubles psychiques (trauma)	1		1
Pathologie pulmonaire		1	1
Cirrhose		1	1
Greffe			
Endocrinologie		3	3
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>41</b>

## Comorbidités associées

Plusieurs comorbidités peuvent être comptabilisées par personne.

Nombre de résidents présent au 31/12/22 avec une ou plusieurs comorbidités	35		
	Homme	Femme	TOTAL
VIH	1	3	4
Hépatite B	2	2	4
Cancer	1	0	1
Diabète	3	4	7
Insuffisance rénale chronique	1	3	4
Maladie cardio-vasculaire	11	13	24
Pathologie pulmonaire chronique	1	0	1
Endocrinologie	2	4	6
Addiction (avec ou sans traitement de substitution)	1	0	1
Obésité	3	6	9
Handicap moteur/physique	10	12	22
Handicap sensoriel	6	8	14
Maladie auto immune	3	1	4
Maladie neurologique non dégénérative	0	2	2
Maladie rare	0	2	2
Maladie digestive	0	1	1
Greffe	3	0	3
Syndrome apnée du sommeil	1	3	4
Maladie génétique	0	1	1
Autres	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>67</b>	<b>116</b>

### 2.3.3. La coordination médicale ACT PARIS

#### Ateliers Insuffisance Rénale Chronique

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYENS DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
En présentiel : 2	1	4

L'Insuffisance Rénale Chronique est devenue au fil des années la maladie la plus fortement représentée dans les ACT en général, et dans notre structure en particulier. De plus, les compétences à acquérir en fonction des différents stades de la maladie (limiter la progression d'une IRC modérée, limiter les risques d'hyperkaliémie inter-dialyses, être prêt pour une transplantation, éviter le rejet et les effets secondaires des traitements anti rejet... pour ne citer que les plus importantes) nous ont conduit à créer un véritable programme dédié à cette pathologie.

Devant l'ampleur de la tâche et la complexité du problème, nous avons choisi de créer des ateliers individuels et d'utiliser une plateforme numérique dédiée.

Pour cela, nous avons fait appel aux services de la société Naocare, spécialisée dans la création de programmes d'Education Thérapeutique informatisés. Après plusieurs réunions avec la chargée de projet de cette société, nous avons mixé nos outils préexistants avec ceux proposés par Naocare pour faire un programme complet et cohérent, adapté à notre population précaire avec un niveau de littéracie parfois très faible.

Au regard du départ du médecin coordinateur et de l'arrivée de deux nouvelles infirmières sur le service, nous prévoyons de développer ce programme en 2023.



### 2.3.4. Le maintien à domicile

5 résidents ont bénéficié d'interventions	Durée des interventions				Financement ASL/PCH/ Intervention du service
	Durée du MAD en 2022	Heures /semaine	Heures /année	MAD maintenue pour 2023	
Résident 1	12 mois	4H /semaine	208H / an	OUI	Participation financière symbolique du résident+ fonds FMDC + Intervention de l'A.M.P
Résident 2	12 moi	4H /semaine	104H / an	NON (absent des effectifs pour 2023)	CPAM
Résident 3	6 semaine	2 /semaine	12H / an	OUI	Financements sur les fonds FMDC
					Intervention de l'A.M.P du service
Résident 4	1 mois	2H /semaine	8H / an	NON	PRADO + intervention service
Résident 5	1 mois	2H /semaine	8H / an	NON	PRADO

L'intervention de l'aide à domicile :

- L'attribution de la PCH reste impossible du fait que l'ACT soit un établissement médico-social, de fait, c'est une PCH établissement qui devrait être attribuée.
- L'attribution de l'aide sociale légale reste très limitée du fait du parcours d'errance du résident (absence de domicile de secours/ nécessité d'avoir été domicilié plus de 3 ans sur Paris)

De ces faits, le service prend en charge le financement de l'aide à domicile pour les résidents dont les droits ne permettent pas cette prise en charge par la CPAM. Nous travaillons exclusivement avec le service d'aide à domicile de la Fondation Maison des Champs pour sa rigueur et la qualité de ses interventions.

## 2.3.5. Les sorties du dispositif

### Sorties en 2022

Origine des sorties 2022	ACT 75
ARPP (Accord pour le Relogement des Publics Prioritaires, ex ACD 75)	2
PILS	3
Action Logement	0
Mairie	1
Préfecture	1
SIAO	0
<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>7</b>

L'orientation après l'ACT se travaille tout au long du séjour et est l'un des objectifs principaux de chaque projet personnalisé médico-psycho-social des résidents.

L'obtention d'un logement autonome du parc social n'est pas l'unique solution de sortie de l'ACT, mais elle correspond aux attentes et s'avère être une solution adaptée pour la plupart de nos résidents. Ainsi, 100 % des résidents ayant quitté le dispositif au cours de l'année 2022 ont été relogés dans un logement social.

## 2.4. LES ACTIVITES DE LA COORDINATION MEDICO-PSYCHO-SOCIALE

Il est à noter que l'année 2022 a été difficile pour notre équipe, particulièrement pour l'équipe médicale. En effet, une infirmière présente depuis un peu plus d'un an a quitté le service. Un poste d'infirmière est resté vacant durant plus de 2 ans. Le médecin coordinateur, présent depuis plus de 8 ans, a également quitté ses fonctions. Au mois de juillet, 2 infirmières ont été recrutées.

Nous avons été moteur dans le projet des rencontres trimestrielles inter-ACT afin d'échanger sur nos pratiques et partager notre savoir-faire. Ce groupe a pu se réunir 2 fois via un système de visioconférence et 1 fois en présentiel, et a réuni l'ensemble des 7 ACT présents sur le Guichet Unique. Ces temps rassemblent en moyenne une trentaine de professionnels (aides à domicile, infirmières, médecins coordinateurs, travailleurs sociaux, chefs de service, directeurs...). Nous échangeons actuellement autour des solutions d'orientation en hébergement et logement pour les personnes de plus de 60 ans auprès desquelles nous rencontrons des difficultés de sorties du dispositif.

### La journée Portes Ouvertes

Le vendredi 13 mai, nous avons organisé une journée Portes ouvertes pour permettre aux partenaires de rencontrer les équipes, découvrir les conditions d'accueil (conditions matériel, organisation...) au travers la visite d'appartements de deux résidentes volontaires qui ont organisé les visites de leurs appartements respectifs.

Le Guichet Unique était présent afin de présenter son fonctionnement.

De nombreux partenaires ont répondu à notre invitation et nous avons ainsi accueilli plus de 45 personnes essentiellement des assistances sociales de services hospitaliers, mais également des



travailleurs sociaux travaillant en CHRS, CHU... Certains résidents ont participé soit en réalisant des visites de leur appartement, d'autres répondaient aux questions des visiteurs (condition d'accueil, situation antérieure, projet...) tandis que d'autres s'activaient à réaliser des plats et boissons à proposer aux visiteurs.

Nous avons poursuivi la journée en musique avec l'ensemble des résidents.

## 2.4.1. Les entretiens individuels

Les entretiens individuels, balisés par le projet personnalisé de chaque résident (écrit et contractualisé dans le « projet personnalisé médico-social »), sont essentiellement basés sur les entretiens avec le coordinateur social et médical, les visites à domicile et les bilans qui ponctuent l'accompagnement des personnes. Lors des entretiens, un certain nombre de démarches quantifiables sont effectuées. Ces démarches peuvent concerner l'éducation à la santé, l'administratif, le juridique, le soutien dans la gestion du budget, le travail avec la famille, l'élaboration d'un projet professionnel, l'aide à la vie quotidienne et aux loisirs, les démarches pour le logement etc.

Depuis quelques années, la coordination des équipes est au cœur de notre organisation. Institués et réguliers, les ateliers collectifs font partie intégrante de l'accompagnement médico-psycho-social et l'investissement des résidents est formalisé dans leurs projets personnalisés.

	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de résidents concernés
Médecin (sur 6 mois de l'année)	52	24
2 Infirmières	349	41
Psychologue	252	20
3 coordinatrices sociales (AS, CESF, EDUC. SPE.)	432	41
Chargée de mission logement	48	26
Coordinatrice de service (de janvier à octobre 2022)	76	21
Directeur	70	41

### Rendez-vous d'admission

**Nous participons au fonctionnement du guichet unique 75/94/92/91 depuis sa création. L'ensemble des personnes ayant intégré nos A.C.T ont déposé un dossier de candidature validé par la commission médico-sociale**

Nous avons rencontré 9 personnes en entretien de préadmission. Une personne ne s'est pas présentée ni manifestée. Il y a eu 8 admissions :

Entretiens de préadmission : coordination médicale	8
Entretiens de préadmission : coordination sociale	8
Entretiens de préadmission : psychologue	3

## 2.4.2. Les accompagnements physiques

CM : Coordination Médicale, CS : Coordination sociale

Visites à domicile	CS : 58 CM : 149
Visites à l'hôpital	CS : 7 CM : 10
Accompagnements physiques pour les démarches	CS : 37 CM : 6
Accompagnements physiques pour la santé	CS : 4 CM : 21

## 2.4.3. Les ateliers collectifs et individuels

Les temps de rencontre avec les résidents, qu'ils soient conviviaux (petits déjeuners, rencontres informelles) ou institutionnels (réunion d'expression des résidents) sont des temps qui permettent de mobiliser les résidents autour de leurs attentes et de leurs besoins.

C'est également à partir de ces échanges que l'équipe élabore et propose des temps d'ateliers.

Malgré l'attention portée au fait que les sujets d'ateliers correspondent aux attentes et/ou aux besoins des résidents, nous constatons qu'il reste difficile de les mobiliser au long cours.

La maladie et les traitements impactent énormément les humeurs des résidents et leur capacité à se mobiliser.

Les difficultés administratives (refus de titre de séjour, titre de séjour ne permettant pas de travailler...) envahissent certains résidents et les freinent à « prendre soin d'eux ».

Et lorsque ces difficultés sont dépassées, certains résidents s'investissent dans des projets de formation et d'emploi. Ils ne sont plus disponibles pour ces temps.

Malgré ces freins, nous poursuivons nos efforts quant à l'animation d'ateliers.

### Les permanences informatiques

Le développement de la numérisation des documents et du stockage de données en ligne a peu à peu amplifié la nécessité d'utiliser des ordinateurs, des téléphones portables et des moyens de communication nouveaux pour les résidents, tant à la fois personnel que professionnel. Aussi et suite au Covid19, de plus en plus de démarches se réalisent exclusivement sur internet.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'outil informatique s'est largement généralisée et fait partie intégrante des habitudes pour réaliser des démarches d'ordre :

Administratif et social : pour demander l'ouverture de droits communs, renouveler des droits, déclarer ses impôts, s'actualiser via Pôle Emploi etc.

D'insertion professionnelle : rédiger une lettre de motivation, réaliser un CV, recherche des offres d'emploi, postuler etc.

D'usage dans la vie quotidienne : envoyer un mail, prendre un rendez-vous médical, commander un produit, gérer son budget via l'application de sa banque, garder le lien avec son entourage familial et amical, rechercher un lieu en particulier etc.

Ces multiples exemples montrent l'enjeu que représente l'utilisation de l'outil informatique à l'heure actuelle. Elle est indispensable.

C'est à la demande des résidents, lors de réunions d'expression, que des permanences informatiques ont donc été mises en place. Elles sont animées en binôme par l'équipe des travailleurs sociaux et le directeur. Les personnes inscrites ont la possibilité d'apporter une problématique qui leur est propre afin que le binôme animateur puisse les accompagner et les guider pour répondre à leur questionnement, l'objectif étant que les résidents acquièrent en autonomie. Des exercices sont également proposés afin que les résidents inscrits puissent se perfectionner à la rédaction d'un texte sur Word et l'utilisation de la souris, par exemple.

Dans le but de répondre aux différentes demandes et besoins d'un maximum de résidents, ces permanences sont organisées toutes les deux semaines de 16h00 à 18h00.

Début des permanences informatiques : Novembre 2022

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYENS DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
5	4	7

## [L'atelier logement \(cf. savoir habiter\)](#)

### Objectif :

- Développer les compétences des participants en matière de « savoir-habiter », en travaillant à partir des représentations des participants et en accroissant les savoir-faire pour les préparer au mieux à gérer le futur logement (sur les plans administratif, technique, symbolique etc.).
- Comprendre et s'approprier les dispositifs mobilisables pour le relogement et notamment le système du logement social.
- Connaitre les démarches à entreprendre avant d'entrer dans son logement.
- Savoir préparer et gérer son budget de futur locataire.
- Savoir entretenir son logement.

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYENS DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
5	5	13

### Bilan annuel :

Les ateliers ont été programmés toutes les 8 semaines. Différents thèmes ont été abordés cette année, en lien avec le Savoir Habiter :

- La proposition de logement
- L'emménagement : démarches et budget
- Le DALO et les recours associés
- L'entretien du logement avec des produits faits maison
- Les droits et les devoirs du locataire et du bailleur

En amont de l'atelier, des résidents sont orientés par leur référent social ou médical en fonction du thème de la séance. Des rappels téléphoniques sont alors effectués pour ces personnes et un compte-rendu de l'atelier est restitué en réunion d'équipe, afin que les éléments puissent être éventuellement repris en entretien individuel, par les référents et/ou par la chargée de mission logement.

#### Perspectives 2023 :

- Maintenir le rythme des ateliers collectifs sur le savoir habiter toutes les 4 à 8 semaines.
- Développer des partenariats pour l'animation d'ateliers spécifiques et réaliser certaines séances sur l'extérieur pour des mises en situation (entretien du logement dans un appartement témoin et/ou sur le lieu d'hébergement, cours de bricolage auprès des enseignes spécialisées...).

#### Thématiques à venir en 2023 :

- Les petits dépannages : fonctionnement d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau
- L'entretien spécifique du logement par pièces
- La gestion du budget via le jeu Kijoulou
- Les différents dispositifs de sorties avec le soutien d'une équipe sociale

### L'atelier « Socio-Esthetique »

De janvier 2022 à juillet 2022

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS PAR SEANCE	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
12 (2 / mois) présentiel	5	5 femmes et 3 hommes

Des exercices de Do-In (auto massage des mains et du visage) et de relaxation ont été pratiqués apportant une meilleure gestion du stress, le but étant de les refaire afin de les intégrer et d'agir sur l'anxiété. Ils ont permis également des échanges en groupe.

Pour 2023, après avoir collaboré durant plus de 5 ans avec une professionnelle, nous projetons de changer d'intervenante afin de proposer aux résidents une approche différente.

#### Rappel des Objectifs :

- Acquérir une plus grande confiance en soi du point de vue de l'image corporelle
- Travailler sur le stress
- Accéder au plaisir par les soins de contact et de bien-être
- Connaissance de soi
- Installer une régularité dans les soins au quotidien

#### Les thématiques abordées en 2022 :

- Technique d'automassage
- Technique d'auto relaxation
- Soins du visage au soleil : huiles solaires, crèmes solaires et indices de protection
- Soins autour du sourire, fabrication d'un gommage et d'un baume à lèvres
- Soins visage

## L'atelier « Sophrologie »

Animé par Madame Violette GAUDEFROY, sophrologue, diplômée de l'Académie de Sophrologie de Paris (<http://academie-sophrologie.fr/>)

Elle intervient bénévolement en tant que sophrologue au sein de la Fondation Maison des Champs depuis fin 2019. C'est dans les locaux de la Fondation qu'elle reçoit les résidents pour des séances individuelles, plusieurs fois par mois.

Ces séances ont pour but d'aider les résidents de la Fondation à faire face à certaines difficultés inhérentes à leurs histoires de vie et à la maladie. Nous travaillons ensemble pour qu'ils puissent retrouver ou améliorer leur confort mental et physique dans le but d'un mieux-être global. Concrètement, cela passe par un travail sur les thématiques suivantes (définies en fonction de chaque résident) : réduire le stress, retrouver la confiance en ses capacités, se préparer à des examens (médicaux, professionnels), améliorer son sommeil, se projeter positivement dans un projet, mieux gérer ses émotions, etc.

Chaque séance se fait grâce à des exercices de respiration et de visualisation dans un état de détente. Elle est enregistrée pour que les résidents puissent les réécouter chez eux et ainsi s'entraîner. Ils peuvent également refaire les différents exercices de respiration dès qu'ils en ressentent le besoin. Le but étant de leur donner des clés pour les aider à faire face aux difficultés du quotidien.

De janvier 2022 à juin 2022

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS PAR SEANCE	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
12 ( 2/mois )	2	9 femmes et 3 hommes

**Evaluation :**

Les résidents expriment un mieux-être immédiat après la séance. Certains (6/12) disent réutiliser les outils envoyés par la sophrologue (bande son) qui permettent de continuer à pratiquer et de développer ses compétences à se relaxer par soi-même.

**Perspectives :**

- Poursuivre les séances et questionner la possibilité de faire intervenir un autre bénévole (départ de la sophrologue en juin 2022) ou budgéter des interventions de sophrologue.

## L'atelier couture

L'atelier couture a été mis en place suite à une forte demande des résidents.

Parmi eux, certains avaient une base (connaissance) à ce sujet, d'autres non.

NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS PAR SEANCE	NOMBRE DE RESIDENTS CONCERNES
26	3	6 femmes

**Pourquoi / quel besoin ?**

- Envie de réaliser son vêtement soi-même, ou de faire de simples retouches, ourlets de pantalon qui coûtent cher.
- Remettre une fermeture ou un bouton sur un vêtement mis de côté et aussi pour certains l'envie d'apprendre pour, par la suite, investir dans une machine à coudre.

Nous avons pu réaliser des housses de coussins en pagne pour décoration. Robe d'été, tenues décontractées en tissu pagne (Wax) et aussi des projets individuels. Avec 3 à 4 participants à chaque atelier, 2 fois par semaine.

### Quel bénéfice ?

Un réel temps de rencontre pour partager un moment de convivialité autour d'une pratique commune.

## 2.4.4. La convivialité et les sorties

La convivialité, les sorties et les ateliers jouent un rôle important afin de permettre et faciliter la rencontre entre résidents et équipe, mais également de faciliter le lien entre les résidents. Elle permet un accompagnement différent du quotidien et du soin. Elle permet au résident de disposer d'un lieu d'échange dans lequel il peut s'épanouir dans un domaine précis par la médiation qu'offre l'activité conviviale, et enrichir une relation avec les membres de l'équipe qui l'anime. La rencontre, créée par l'activité entre l'équipe et le résident, permet de construire une relation autre, moins dans la dépendance que celle existant dans le quotidien de l'accompagnement global et du soin.

Depuis sa création, les ACT de la Fondation Maison des Champs ont fortement investi les temps de convivialité (par exemple un petit déjeuner une fois par semaine).

MOMENTS DE CONVIVIALITE/ ANIMATION	NOMBRE D'INTERVENTIONS	NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS
Repas préparés par les résidents	2	15
Petits déjeuners	34	8
Fête de l'été	1	31
Fête de fin d'année	1	29
Sortie à la mer mutualisée avec 2 services A.C.T.	1	17
Pique-nique et ballade	2	7
Soirée à la résidence - Film et repas partagé	1	6
Barbecue	1	14

## 2.4.5. Les Groupes d'Expression

Les groupes d'expression des résidents et leur participation à la coordination des résidents de la Fédération Santé Habitat permettent aux résidents de s'investir et de participer à la réflexion du fonctionnement des ACT. C'est un véritable temps de démocratie participative qui permet à chacun de porter un regard critique et de pouvoir réaliser des propositions.

Le manque de temps collectifs (repas, ateliers, petits déjeuners) dû à la situation sanitaire a eu un impact important sur la dynamique collective. Après plus d'une année sans représentant, suite à la carence de volontaires pour se présenter, nous avons tenu les élections de nouveaux représentants des résidents au mois de décembre. Deux femmes ont été élues. Nous allons les accompagner dans leurs nouvelles fonctions.

## Groupe d'expression du service en 2022

Quatre réunions ont eu lieu au cours de l'année aux mois de janvier / mai / décembre. La moitié des personnes étaient en présentiel et l'autre partie en visioconférence.

Nombre de résidents pour la première réunion	Nombre de résidents pour la seconde réunion	Nombre de résidents pour la troisième réunion	Nombre de résident pour la quatrième réunion
11	9	14	12

Conformément aux dispositions prises par la loi du 2 janvier 2002, le service a institué un groupe d'expression des résidents. Il est mis en place depuis plusieurs années et son fonctionnement varie au regard de l'évolution des participants.

Cette instance a pour objet d'associer les résidents au fonctionnement du service, notamment sur l'organisation, les activités et les « prestations » offertes par le service. Cette rencontre vise à faire du lien entre les résidents et les tenir informés sur la vie du service, sur ses orientations et sur son projet. Les résidents peuvent s'exprimer sur les conditions d'accueil et faire des propositions concernant les activités et les rencontres collectives à venir.

Ce groupe d'expression, qui se tient tous les 3 mois, est ouvert à tous les résidents et à un professionnel (un professionnel différent à chaque groupe d'expression). Il est animé par les représentants des résidents et un membre de l'équipe, ainsi que la cheffe de service ou le directeur.

### **Thèmes :**

- COVID / prévention
- Information des activités extérieures
- Echange sur le règlement de fonctionnement
- Validation du règlement de fonctionnement des groupes d'expression
- Organisation d'une journée à la mer
- Organisation de la journée portes ouvertes
- Retour sur l'exercice incendie : explication et rappel
- Sensibilisation à participer aux groupes de la FSH

## Les interventions du cabinet Approche et médiation

Le cabinet Approches et médiation accompagne les résidents des ACT depuis 2019. Après une coupure en 2020 et en 2021, nous avons repris tout début 2022.

C'est un temps d'échanges sans la présence des professionnels des services. Il s'agit d'un espace de parole libre. Il s'agit de l'animation d'un groupe de réflexion dans le cadre de la participation des personnes accueillies pour soutenir une dynamique de groupe et stimuler la créativité favorable à l'élaboration des idées

L'objectif est de faire ressortir les pistes d'amélioration du fonctionnement de l'ACT : recueillir les avis des personnes accompagnées, les ressentis et les propositions des participants sur les questions issues du référentiel de bonnes pratiques.

6 rencontres ont eu lieu cette année sur les thématiques suivantes :

- Le mercredi 12 janvier : le déroulement de l'admission
- Le mercredi 9 mars : l'accueil
- Le mercredi 4 mai : le lieu d'hébergement
- Le mercredi 15 juin : le projet personnalisé
- Le mercredi 7 septembre : les réponses aux besoins médicaux et sociaux
- Le mercredi 16 novembre : l'accompagnement du projet de sortie

Futurs sujets de l'année 2023 :

- La prise en compte de votre parole
- La confidentialité
- Information sur vos droits
- Les libertés individuelles

## 2.4.6. Le partenariat avec la Fédération Santé Habitat

Avec la Fédération Santé Habitat, les services ACT de la Fondation Maison des Champs sont engagés dans le développement de la démocratie en santé et le développement du pouvoir d'agir.

Ces engagements se concrétisent par la participation des résidents et des équipes de professionnels, à la mise en œuvre des projets suivants :

### Les coordinations régionales des résidents des ACT, LAM, LHSS

Les instances de décision de la Fédération Santé Habitat s'engagent à favoriser la participation et l'expression des personnes accueillies. C'est d'ailleurs inscrit dans les statuts (articles 9, 10 et 11), le projet fédéral (axe 2) et la charte de la Fédération Santé Habitat.

### La coordination régionale des résidents en IDF, c'est quoi ?

En Ile-de-France, la coordination des résidents fonctionne depuis 2016. C'est un lieu de rencontres, de convivialité, de partage d'expérience, de connaissances. C'est aussi un espace de réflexion pour les résidents où chacun peut y exprimer ses ressentis, ses difficultés sur les sujets qui le préoccupent.

Dates importantes :

- 6 Janvier 2022, Comité de pilotage de la coordination des résidents + coordination des résidents
- 9 février 2022, Comité de pilotage de la coordination des résidents
- 9 février 2022, Coordination des résidents
- 22 mars 2022, Comité de pilotage des résidents
- 22 Juillet 2022, sortie collective au parc Floral
- 5 octobre 2022, élections de 2 résidents en ACT au conseil d'administration de la FSH
- 1 décembre 2022, Coordination des résidents : recueillir vos contributions dans le cadre du Conseil national de la refondation, consacré à la santé.



*Parc floral le 22 Juillet*



## Le dossier unique de la personne accueillie (certifié données de santé)



Mediateam est un logiciel en mode SAAS (software as a service) hébergé chez un hébergeur de données de santé agréé par le Ministère de la Santé, qui permet la gestion des dossiers usagers et de l'activité des services.

Les objectifs principaux de cette mise en place étaient :

- Centraliser les dossiers médicaux et sociaux des résidents dans une base de données unique accessible sur diverses plateformes (ordinateur, tablette et smartphone)
- Créer des alertes automatiques concernant les renouvellements des droits des usagers
- Faciliter la collecte et fiabiliser les données nécessaires aux différents rapports d'activité (RASA, programme ETP...)
- Fusionner l'emploi du temps des professionnels avec les comptes rendus et les transmissions d'activité.

Nous avons abordé l'année 2022 avec un outil fiable, finement paramétré (et en paramétrage continu grâce au support technique inclus dans l'abonnement au logiciel) et qui rend le partage d'information et la coordination plus aisé.

### 2.4.7. L'accompagnement et le soutien psychologique

La psychologue a réalisé 252 entretiens auprès de 20 résidents.

La psychologue a réalisé 6 visites à l'hôpital et 23 visites à domicile.

L'accompagnement psychologique est assuré par une psychologue clinicienne à temps partiel intervenant auprès de personnes hébergées en ACT.

Son travail se construit autour de plusieurs axes :

- Un accompagnement et soutien des résidents lors d'échanges informels et/ou d'entretiens
- Un travail d'équipe autour des temps de réunion, de partage et de soutien avec les professionnels

#### **Un premier entretien, une première rencontre**

La psychologue rencontre, lors d'un premier entretien, chaque nouveau résident à leur arrivée. Cet entretien est obligatoire dans le but de « faire connaissance » et de se présenter mutuellement. Il se situe après l'admission et la signature du contrat de séjour. Il a lieu au cours du premier trimestre.

Ce premier entretien permet de se présenter, de retracer le parcours de la personne si elle le souhaite et d'avoir une première vision de sa « dynamique » psychique.

Ce temps permet également de « démystifier » les représentations du psychologue souvent associées à la folie ou à la toute-puissance du savoir, pour pouvoir proposer un soutien psychologique dans un second temps. Il s'agit d'une première rencontre.

La psychologue explique le cadre et le sens de son travail. Elle précise systématiquement qu'elle est soumise au secret professionnel, tout en travaillant avec l'équipe. La confidentialité demeure une condition essentielle pour établir une relation de confiance avec les personnes accueillies. En effet, délimiter cet espace permet qu'un autre discours puisse advenir. La majorité des résidents n'a pas de demande de suivi psychologique à leur arrivée.

#### **La démarche d'aller vers**

La majorité des personnes hébergées au sein des ACT n'a pas de demande de soutien psychologique en première intention.

Pour cette raison, la psychologue privilégie la démarche « d'aller vers » en saluant et en prenant du temps avec les résidents dans la salle d'attente, dans le couloir ou en participant à des temps conviviaux comme le petit déjeuner.

### **Des entretiens dans le cadre du soutien psychologique**

Le suivi psychologique est individualisé. Il s'appuie sur le souhait et la demande du résident. Cette demande sera parfois à élaborer, à étayer. Il est réalisé au « cas par cas » en fonction de la personne, avec ses craintes, ses attentes, ses difficultés, ses défenses et ce qu'elle porte de son histoire nécessitant adaptation et souplesse de la part du psychologue. Ainsi, le soutien peut être ponctuel ou à plus long terme en fonction de la demande de la personne et de son souhait d'investissement dans un travail de réflexion sur soi.

En raison des difficultés des personnes accueillies souffrant de pathologies chroniques ayant un retentissement dans leur déplacement (fatigabilité, douleurs physiques, difficulté de mobilité...), la psychologue est amenée à faire des entretiens à domicile. Les entretiens avec les résidents peuvent être également proposés dans son bureau, dans leur lieu de vie ou à l'hôpital.

Dans la perspective d'une sortie, l'accompagnement va consister à les préparer à se séparer des professionnels les ayant soutenus pendant cette période de leur vie et à quitter l'hébergement pour un ailleurs. Les personnes hébergées ont la possibilité de poursuivre leur suivi psychologique après la fin de leur séjour pendant 6 mois. La fin de l'hébergement ne signifie donc pas la fin du suivi psychologique. Dans le cadre des suivis « extérieurs », il s'agit d'une période où est envisagée progressivement la fin du suivi psychologique. La psychologue peut travailler un relai vers l'extérieur.

### **Les orientations**

L'accompagnement psychologique peut consister également à orienter les résidents vers des structures spécialisées (des associations spécialisées, des psychologues, des psychiatres etc.) en fonction des besoins et du souhait de la personne.

Dans cette dynamique, la psychologue s'attache à développer le partenariat en faisant le lien entre les professionnels et les résidents pour prendre un rendez-vous voire accompagner physiquement les résidents en fonction de leur demande.

## 3. L'ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE ACT 75

### Sorties en 2022

Origine des sorties 2022	ACT 75
ARPP (Accord pour le Relogement des Publics Prioritaires ( ex ACD 75)	2
PILS	3
Action Logement	0
Mairie	1
Préfecture	1
SIAO	0
<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>7</b>

L'orientation après l'ACT se travaille tout au long du séjour et est l'un des objectifs principaux de chaque projet personnalisé médico-psycho-social des résidents.

L'obtention d'un logement autonome du parc social n'est pas l'unique solution de sortie de l'ACT, mais elle correspond aux attentes et s'avère être une solution adaptée pour la plupart de nos résidents. Ainsi, 100 % des résidents ayant quitté le dispositif au cours de l'année 2022 ont été relogés dans un logement social.

Afin de préparer la sortie, des ateliers collectifs et individuels sont proposés, ainsi que des rencontres en binôme avec la coordination sociale, ce qui permet d'ajuster au mieux le projet de chaque résident.

En 2022, le nombre de sorties du dispositif s'élève au total à 7. Ces 7 résidents ont tous obtenu un logement social à Paris sauf un résident qui a été relogé à Guyancourt (78) conformément à son projet.

Un document « Mon guide pratique personnalisé après l'ACT » a été élaboré par un groupe de travail de résidents et de professionnels, sous le pilotage de la chargée de mission logement. Ce guide réunit les principaux repères pour un locataire et donne des informations pratiques pour les démarches à faire.

8 propositions n'ont pas abouti cette année, ce chiffre est plus important qu'en 2021 où nous en avons eu 3. Les résidents, ont bien conscience des conséquences induites par leur statut de prioritaire en cas de refus d'une proposition. Ainsi, la plupart des refus n'étaient pas de leur fait :

- 2 propositions étaient inadaptées (étage trop élevé proposé à une résidente ayant une pathologie cardiaque, une chambre partagée en centre d'hébergement d'urgence proposée à une résidente ayant eu un nouveau-né)
- 5 candidatures n'ont pas été retenues par le bailleur
- 1 positionnement a été annulé par le réservataire

#### Le partenariat

Le partenariat s'est développé au cours de l'année en termes de relations partenariales inter-associatives.

Nous maintenons les relations avec la plateforme du SIAO, ceci nous permet d'inscrire les résidents en attente d'une proposition de logement sur SYPLO (Système Priorité Logement) afin que ces derniers soient visibles par les différents réservataires susceptibles de leur faire une proposition de logement. Le SIAO enregistre également les demandes d'orientations vers d'autres dispositifs d'hébergement.

De plus, le SIAO 75 a mis en place en janvier 2022 un service « d'appui au relogement » pour favoriser l'accès à un logement social des ménages hébergés en structure d'hébergement.

Ainsi, la chargée de mission logement réalise des points réguliers avec une coordinatrice du SIAO 75. Cela permet que des propositions pertinentes et adaptées puissent être faites par la préfecture et les autres réservataires. Après vérifications de la cohérence et de la complétude des demandes de logement, la chargée de mission logement peut ainsi solliciter la coordinatrice du SIAO afin de bénéficier d'un appui notamment pour les situations particulièrement bloquées (prise en charge continue d'au moins 5 ans, reconnaissance DALO de plus de 5 ans, labellisation ARPP (Ex ACD 75) depuis 18 mois sans proposition de logement).

Un contact auprès de la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) de la ville de Paris nous permet également d'obtenir de l'aide en cas de problème avec une demande de logement : obtention de duplicatas, problème d'activation, de mise à jour, obtention de fiche AIDA...

Le partenariat associatif se fait également au sein du collectif PILS, au cours des réunions trimestrielles des référents auxquelles participe la chargée de mission logement.

De plus, les comités de veille DALO 75 et 94 favorisent les échanges entre les associations concernées par le relogement sur chaque département, en se réunissant tous les trimestres, développant une réelle dynamique associative, et assurant une veille juridique des politiques du logement.

Nous travaillons en lien direct avec un avocat pour les recours indemnitaires DALO.

### Perspectives 2023 :

- Amplifier le travail partenarial, pour faciliter et sécuriser la fin de prise en charge
- Création de partenariats avec des gestionnaires de résidences sociales/maisons relais/FJT...pour permettre aux résidents stabilisés sur le plan de la santé d'aller visiter ce type de structure intermédiaire et d'y réaliser des demandes afin de libérer des places pour les personnes ayant réellement besoin d'un suivi médico-social et permettre aux résidents prêts au relogement d'attendre l'obtention d'un logement social
- Capter de nouveaux logements pour installer les nouvelles places

<b>Les ressources des résidents comparatifs entrée/sortie du dispositif</b>	<b>Personnes hébergées pendant l'année (FA) : situation à l'entrée</b>	<b>Personnes sorties dans l'année : situation à la sortie</b>
Personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes)	3	4
Personnes ayant des revenus de remplacement (pension de retraite, allocations de préretraite, pension d'invalidité, indemnités journalières de sécurité sociale (IJ))	2	1
Personnes bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)	3	
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13	2
Personnes bénéficiant d'autres prestations sociales (allocation familiale, ...)		
Formation rémunérée, bourse étudiante		
Ressources provenant d'un tiers	1	
Personnes bénéficiant de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)		
Personnes bénéficiant de l'allocation temporaire d'attente (ATA)		
Sans revenu	19	
Autre / CUMUL AAH + salaire		
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>

Contrairement à 2021, ce sont principalement les personnes qui percevaient un salaire qui ont bénéficié d'un relogement en 2022. En 2021, ce sont essentiellement les personnes qui percevaient l'AAH qui ont été relogées.

## 4. LA GESTION DES APPARTEMENTS

### L'agent de maintenance

Pour chaque nouvelle entrée, l'agent de maintenance doit :

- Évaluer et réaliser les travaux indispensables avant l'entrée d'un nouveau résident
- Réviser la robinetterie, l'éclairage, les prises électriques...et éventuellement effectuer des travaux de remise en état général (enduit, peinture, toile de verre, carrelage).
- Évaluer le temps de nettoyage à faire réaliser par la technicienne d'entretien
- Organiser les interventions des différentes entreprises en lien avec l'assistante administrative et le directeur

La sécurité est un point important sur lequel le service reste toujours très vigilant.

Pour l'équipement de chaque appartement, l'agent de maintenance considère l'espace disponible pour prévoir les achats du mobilier, du matériel électroménager et il s'organise pour la mise en place et la mise en service avant l'entrée du nouveau résident.

Dans le quotidien, de nombreuses interventions pour des petites réparations (fuites d'eau, panne de matériel...) sont réalisées rapidement, pour le confort du résident et pour le maintien en bon état des appartements.

Les déménagements, pour les sorties définitives des résidents des ACT ou pour des relogements internes, sont aussi réalisés par l'agent de maintenance.

En 2022, sept déménagements externes ont été réalisés, ce qui entraîne une remise en état des appartements, et parfois des achats de matériels en remplacement de ceux qui ont été détériorés.

Malgré l'augmentation du nombre de places, donc d'appartements et de charge de travail, l'agent de maintenance est seul pour réaliser l'ensemble de ses missions. Il est également au contact du public dans le cadre de ses interventions, souvent éducatives.

### Réalisations techniques en 2022

- Réalisation de la réfection des peintures dans les espaces collectifs de la résidence avec intervention d'une entreprise spécialisée pour les 2/3 du bâtiment
- Installation du garage à vélos
- Poursuite de l'attention à l'ensemble du parc immobilier et réalisation avec le directeur d'une visite annuelle technique de l'ensemble des appartements
- Remplacement à plat de tous les « blocs sortie d'urgence » sur l'ensemble de la résidence
- Organisation de 2 exercices incendies

### Perspectives et objectifs 2023

- Préparer et équiper les appartements qui seront captés dans l'année
- Faire appel plus régulièrement aux collègues de l'équipe technique de la Fondation
- Faire appel à des entreprises spécialisées pour soutenir l'agent de maintenance
- Rester attentif au temps de déménagement (bien préparer les cartons en amont, rappel d'un voyage et d'un seul)

## 5. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME E.T.P.

### Intitulé du programme :

*Cultiver le soin de soi en appartement de coordination thérapeutique pour des personnes malades chroniques*

Ce programme s'inscrit dans nos pratiques et vient renforcer nos modalités d'accompagnement des personnes.

Ainsi, il permet aux résidents de s'approprier de nouvelles compétences tout en favorisant le processus de changement de comportement pour développer des attitudes favorables à la préservation de la santé et à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien avec la maladie. Il permet aussi une mobilisation des personnes accompagnées sur leurs parcours de vie.

En outre, ce programme a vocation à formaliser des pratiques existantes au sein de nos services, à valoriser la réflexion entamée depuis plusieurs années sur l'accompagnement des personnes et reconnaître la mise en œuvre d'actions innovantes.

Pour les équipes, il s'agit également de développer de nouvelles compétences et méthodes de travail avec des publics malades et précaires pour améliorer la qualité de l'offre proposée.

La mise en place formelle de l'Education Thérapeutique du Patient permet enfin de conforter la cohésion des équipes dans un cadre pluridisciplinaire.

Néanmoins, les années 2021 et 2022 ont été marquées par un turn-over important au sein de l'équipe. Deux travailleuses sociales et une infirmière ont dû suivre la formation ETP. Le manque d'expérience et la perte de la dynamique nécessite une remobilisation importante du service pour 2023.

### Les chiffres 2022

Nombre de séances collectives réalisées	3
Nombre de séances individuelles (dont bilans éducatifs partagés) réalisées	72
Nombre moyen de patients par séance collective réalisée	3
Nombre de patients différents ayant bénéficié en 2022 d'au moins une séance d'ETP	11
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet	0
Nombre d'aidants intégrés dans le programme en 2022	0
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé d'ETP complet pour lesquels la synthèse de l'évaluation de compétences acquises a été adressée au médecin traitant ou au médecin spécialiste référent	0
Nombre de réunions de l'équipe pour la mise en œuvre ETP	8

### Les perspectives 2023

- Formation ETP de 40H pour la cheffe de service
- Transmission des bilans de parcours ETP aux médecins traitants des résidents ayant participé au programme « cultiver le soin de soi » ;
- Continuer à développer la formalisation des séances individuelles et collectives
- Poursuivre la mutualisation des ateliers avec l'équipe du service ACT 94

## 6. LA DEMARCHE QUALITE EN 2022 DES SERVICES ACT 94 ET 75

### Les actions réalisées en 2022 dans le cadre de la démarche qualité

- Première étape de l'élaboration du nouveau règlement de fonctionnement

### Les formations réalisées en 2022 dans le cadre de la démarche qualité

- Formation de 2 jours aux 1<sup>er</sup> gestes de secours en santé mentale
- Formation sécurité incendie pour 2 salariés
- Formation à la bientraitance pour l'ensemble de l'équipe
- Formation ETP de 3 membres de l'équipe
- Formation par la mission interface du Samu social : hébergement/logement des plus de 60 ans
- Participation à la Commission dossiers d'admission au Guichet Unique de l'ensemble de l'équipe
- Participation du directeur à la CRSA- CRPA
- Formation des nouveaux membres de l'équipe à l'utilisation d'une base de données Mediateam qui permet la gestion des dossiers des résidents
- Organisation d'un exercice de sécurité- évacuation

### Les perspectives 2023

- Recruter un médecin
- Organiser les groupes de travail pour la mise en œuvre des actions correctives
- Préparer la démarche d'évaluation de la qualité pour 2024
- Réaliser les formations ETP 40h pour les nouveaux salariés
- Finaliser le règlement de fonctionnement pour les 2 services ACT
- Participer à communiquer sur le site de la Fondation par l'envoi régulier de photos et d'informations concernant le service pour gagner en visibilité et attractivité lors de recrutement
- Poursuivre le développement des activités en lien avec les besoins des résidents (sports adaptés, culture, loisirs)
- Soutenir la mobilisation et l'engagement des équipes de professionnels
- Continuer le chantier engagé dans la lutte contre la fracture numérique
- Poursuivre le développement des ateliers d'Education Thérapeutique à la Santé
- Développer la participation active des résidents en s'appuyant notamment sur les groupes de coordination régionales de la Fédération Santé Habitat
- Etre particulièrement attentifs aux différentes augmentations des frais de fonctionnement (Electricité, alimentation, taxe d'habitation...)

## 7. LES RESSOURCES HUMAINES

### Les effectifs 2022

Fonction	ETP sur l'année
<b>Direction</b>	<b>1,24</b>
<b>Encadrement</b>	<b>1,18</b>
<b>Administration</b>	<b>1,93</b>
<b>Gestion</b>	<b>0,48</b>
<b>Services généraux</b>	<b>1,66</b>
<b>Socioéducatif</b>	<b>4,67</b>
<i>Assistant social</i>	<i>1</i>
<i>Chargé de mission logement</i>	<i>0,50</i>
<i>Travailleur social</i>	<i>1,51</i>
<i>Animateur socio-éducatif</i>	<i>0,99</i>
<i>Psychologue</i>	<i>0,67</i>
<b>Para médical</b>	<b>3</b>
<i>AMP/AES</i>	<i>1</i>
<i>IDE</i>	<i>2</i>
<b>Médical</b>	<b>0,58</b>
<i>médecin</i>	<i>0,58</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14,73</b>

### Les formations

Thèmes	Nombre d'heures	Nombre de personnes
PSC1	7	2
Accompagner les publics en situation de handicaps et /ou de + 60 ans dans le champs de l'urgence sociale	3,5	3
culture et bienveillance et démarche éthique en EMS	14	9
Séminaire national des équipes pluridisciplinaires des établissements	7	3
Analyse financière	7	1
Protection sociale des personnes migrantes	21	2
Formation ETP	42	1
Violences et santé mentale : quel accompagnement pour les femmes	7	1
<b>TOTAL</b>	<b>122,5</b>	<b>23</b>



## 8. LES PERSPECTIVES POUR 2023

### Pour l'équipe médicale

- Poursuivre la prise en charge des pathologies chroniques au gré des vagues épidémiques tout en accompagnant au mieux les résidents dans leurs objectifs et leurs projets de vie
- Poursuivre le développement de l'Education Thérapeutique du Patient et les ateliers collectifs
- Poursuivre la recherche de nouveaux partenaires afin de proposer des interventions en lien avec les besoins des personnes accueillies
- Réaliser et faire une évaluation du séjour de répit
- Participer à la dynamique de participation des résidents (groupe d'expression)
- Recruter un médecin coordinateur

### Pour l'équipe psycho-sociale

- Poursuivre la recherche de partenaires (sport adapté, orientation psychologique, association de malades, centres ressources, épicerie solidaire, banque alimentaire...)
- Poursuivre le développement d'interventions de bénévoles (informatiques, cours de français...)
- Proposer des temps de permanences informatiques afin de développer l'autonomie
- Poursuivre le développement des ateliers collectifs ETP (mon CV, se présenter à un entretien...) et en développer de nouveaux
- Participer à la dynamique de participation des résidents (groupe d'expression, groupe de travail avec Approche et médiation)
- Poursuivre la recherche de logements dans le parc social afin de baisser le coût locatif global,

Malgré les difficultés de recrutement, notamment le poste de médecin vacant depuis Juin 2022, l'équipe s'est mobilisée cette année pour accompagner 41 personnes. Toujours dans la recherche du développement de l'autonomie des personnes accueillies (santé, mieux être, droit, emploi, logement, loisir...), elle a su porter des projets originaux (permanence informatique, élaboration d'un séjour de répit initié en 2022 prévu pour mai 2023, réalisation d'ateliers Alimentation et diabète d'éducation thérapeutique du patient, atelier bien être avec une socio esthéticienne, séance de sophrologie...)